



AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

January 31, 2026

Intelligence for Haiti's Democratic Transition

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La coalition de gangs Viv Ansanm a exécuté une attaque coordonnée sur le village de Tet Kajak dans la commune de Marigot le 30 janvier tuant sept résidents et forçant le déplacement vers Jacmel, marquant la première expansion territoriale des gangs du bastion de Kenscoff vers le département du Sud-Est. L'Ambassade des États-Unis a émis une alerte de sécurité le 31 janvier suspendant tous les mouvements du personnel en raison de tirs nourris près du périmètre de l'ambassade et à Croix-de-Bouquets. La Cour d'appel du neuvième circuit a statué le 28 janvier que la secrétaire du DHS Noem a excédé son autorité statutaire en tentant de mettre fin au TPS pour 340 000 Haïtiens avant la date limite du 3 février. La médiation virtuelle de la CARICOM du 30 janvier n'a produit aucun consensus parmi les parties prenantes politiques sept jours avant l'expiration du mandat du CPT le 7 février 2026.



RÉSUMÉ RAPIDE POUR LES PARTIES PRENANTES

Viv Ansanm a massacré sept personnes à Tet Kajak étendant le contrôle des gangs du département de l'Ouest vers le département du Sud-Est menaçant le corridor de Jacmel.

L'Ambassade des États-Unis a suspendu tous les mouvements du personnel gouvernemental le 31 janvier en raison de tirs nourris dans la zone diplomatique de Tabarre et à Croix-de-Bouquets.

Le neuvième circuit a bloqué la déportation de 340 000 Haïtiens mais la mise en œuvre de la date limite d'expiration du TPS du 3 février reste incertaine.

La médiation de la CARICOM s'est effondrée sept jours avant l'expiration du mandat du CPT sans cadre de succession convenu.

Le directeur général de la PNH Rameau Normil a été convoqué au tribunal correctionnel le 2 février pour enquête sur la disparition de 317 fusils de police.

DÉVELOPPEMENT 1: La Coalition de Gangs Viv Ansanm Massacre Sept Personnes dans le Village de Tet Kajak Marquant l'Expansion Territoriale vers le Département du Sud-Est

Des membres lourdement armés de la coalition Viv Ansanm ont attaqué le village de Tet Kajak dans la commune de Marigot tôt le matin du 30 janvier tuant au moins sept personnes dont trois membres de la brigade de vigilance et blessant quatre autres selon les reportages de Le Nouvelliste et Vant Bef Info. L'assaut est originaire du territoire contrôlé par les gangs de Kenscoff dans la zone de Nouvelle Touraine et a résulté en l'incendie de plusieurs maisons, le vol et la destruction de motocyclettes, le pillage généralisé et le déplacement des résidents vers Jacmel. Tet Kajak se situe à la jonction entre le département de l'Ouest et le département du Sud-Est et l'attaque représente une escalade stratégique au-delà du bastion de Kenscoff de Viv Ansanm saisi le 27 janvier 2025.

Vant Bef Info a rapporté que les résidents locaux ont exprimé leur choc face à l'incursion notant que bien que des rumeurs d'expansion des gangs basés à Kenscoff existaient l'attaque réelle a provoqué un choc profond parmi les résidents précédemment épargnés par la violence directe des gangs. Le maire de Kenscoff Massillon Jean a confirmé que plusieurs résidents ont fui vers Jacmel mais n'a pas pu fournir de chiffres exacts sur les déplacements et a déclaré que la résistance se poursuivrait tout en demandant un soutien sécuritaire renforcé. L'analyse de Vant Bef Info a averti qu'en l'absence de réponse durable du gouvernement l'extension de la violence vers Marigot expose l'ensemble du département du Sud-Est à des risques accrus d'insécurité.

L'importance stratégique est que la chute de Marigot sous contrôle des gangs couperait le corridor routier reliant Port-au-Prince à Jacmel et à la côte sud isolant davantage la capitale et fournissant à Viv Ansanm un accès aux routes de contrebande maritime. L'attaque a coïncidé avec le premier anniversaire de la prise de contrôle de la commune de Kenscoff par les gangs démontrant qu'une année de contrôle territorial a permis à Viv Ansanm de consolider ses positions et de projeter la force dans les départements adjacents. Plus de 10 000 personnes ont été tuées pendant les 22 mois de gouvernance du CPT alors que l'expansion territoriale des gangs se poursuit sans relâche.

Pour les organisations humanitaires le corridor de Tet Kajak reliant Kenscoff à Marigot et ensuite à Jacmel est désormais une zone à haut risque nécessitant une escorte armée ou des protocoles de routage alternatifs. La PNH compte environ 12 000 agents contre environ 12 000 membres de gangs armés avec la Force de Suppression des Gangs déployant seulement 1 000 personnes contre les 5 550 autorisés créant de graves désavantages de ratio de force qui limitent la capacité opérationnelle contre les gangs dans les territoires du Sud-Est nouvellement menacés.



CONTEXTE HISTORIQUE

Viv Ansanm a saisi la commune de Kenscoff le 27 janvier 2025 établissant le contrôle territorial dans les régions montagneuses du département de l'Ouest. La coalition a tenu Kenscoff pendant un an utilisant la zone comme base de lancement pour les opérations d'expansion. Le département du Sud-Est incluant Jacmel est jusqu'à présent resté relativement sûr comparé aux zones contrôlées par les gangs de Port-au-Prince et de l'Artibonite.

POINTS DE DISCUSSION

Viv Ansanm a exécuté une attaque coordonnée de plusieurs heures tuant sept personnes et déplaçant des résidents démontrant une capacité opérationnelle au-delà des positions défensives.

La jonction de Tet Kajak contrôle l'accès entre les départements de l'Ouest et du Sud-Est en faisant un point d'étranglement stratégique pour le corridor Port-au-Prince vers Jacmel.

Une année de contrôle territorial de Kenscoff a permis la consolidation des gangs et la projection de force vers les territoires du Sud-Est précédemment sécurisés.

Les forces de sécurité sont en infériorité numérique avec 12 000 agents de la PNH contre 12 000 membres de gangs et la GSF à 1 000 contre 5 550 effectifs autorisés.

Le corridor humanitaire de Port-au-Prince à travers Kenscoff vers Jacmel nécessite désormais une escorte armée ou un routage alternatif.

Le maire Massillon Jean a demandé un soutien sécuritaire renforcé indiquant que les autorités locales ne peuvent contenir l'expansion des gangs sans assistance externe.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Le PAM et l'UNICEF devraient réviser les protocoles d'accès au Sud-Est pour tenir compte de l'insécurité du corridor de Tet Kajak et établir des routes d'approvisionnement alternatives vers Jacmel.

L'OIM et l'OCHA devraient déployer des équipes de surveillance des déplacements à Jacmel pour évaluer les flux de réfugiés de Tet Kajak et établir une capacité d'abri d'urgence.

Les donateurs du secteur de la sécurité devraient accélérer les calendriers de déploiement de la GSF et les transferts d'équipement pour remédier au désavantage du ratio de force contre l'expansion des gangs.

La BINUH devrait activer le mandat de facilitation du dialogue inter-haïtien en vertu de la résolution 2814 pour combler les lacunes de gouvernance sécuritaire avant l'expiration du CPT le 7 février.

Les clients du secteur privé devraient suspendre les mouvements terrestres à travers le corridor Kenscoff-Marigot et utiliser l'accès par Cap-Haïtien ou maritime pour les opérations de la côte sud.

Les organisations internationales devraient coordonner avec la PNH pour établir des protocoles de convoi armé pour les mouvements humanitaires essentiels à travers les territoires nouvellement menacés.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur les rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 2: L'Ambassade des États-Unis Émet une Alerte de Sécurité Suspendant Tous les Mouvements du Personnel Gouvernemental en Raison de Tirs Nourris à Tabarre et Croix-de-Bouquets

L'Ambassade des États-Unis à Port-au-Prince a émis une alerte de sécurité à 19h49 EST le 31 janvier avertissant d'opérations de sécurité en cours au nord et au sud de l'ambassade et à Croix-de-Bouquets avec des tirs nourris signalés dans la zone. L'alerte a déclaré que le personnel du gouvernement américain a suspendu tous les mouvements indiquant des conditions de menace suffisamment graves pour restreindre même les convois d'ambassade blindés. Le timing un jour après le massacre de Tet Kajak et sept jours avant l'expiration du mandat du CPT suggère soit des opérations contre les gangs de la PNH et de la GSF près du périmètre de l'ambassade soit des attaques de gangs testant les défenses des forces de sécurité pendant la période de transition politique.

Les alertes précédentes de l'ambassade ont cité des schémas similaires avec des tirs nourris dans les zones de Pernier, Torcel et Croix-de-Bouquets au sud du complexe de l'ambassade et la présence de gangs près du point de contrôle OAVCT sur le Boulevard 15 Octobre récurrente comme préoccupation sécuritaire. L'alerte du 31 janvier a été émise pendant les heures opérationnelles de jour lorsque les activités de l'ambassade se poursuivraient normalement reflétant une évaluation que la menace immédiate dépasse les niveaux d'activité routiniers des gangs. Les alertes de sécurité de l'ambassade précèdent généralement des restrictions de mouvement prolongées ou des avis d'évacuation pour les citoyens américains si les conditions se détériorent davantage.

Les implications opérationnelles sont que même la zone diplomatique de Tabarre précédemment considérée comme relativement sûre fait maintenant face à des attaques de proximité de gangs ou à des opérations de sécurité majeures nécessitant une suspension totale des mouvements du personnel. Pour les entreprises maintenant du personnel expatrié à Port-au-Prince l'alerte de l'ambassade signale une détérioration des conditions de sécurité dans plusieurs zones simultanément plutôt que des incidents isolés. Les protocoles d'évacuation des cadres et les procédures sécurisées de confinement devraient être révisés et mis à jour en

fonction de l'évaluation de l'ambassade que les risques de mouvement dépassent les seuils acceptables.

La convergence de l'expansion des gangs de Tet Kajak, de l'insécurité du périmètre de l'ambassade et de la date limite politique approchant du 7 février crée un risque institutionnel en cascade où les forces de sécurité doivent se défendre contre l'expansion territoriale tout en maintenant le contrôle des infrastructures critiques et des zones diplomatiques. L'alerte démontre que le tempo opérationnel des gangs augmente plutôt que de diminuer à l'approche de la transition politique testant potentiellement si le gouvernement maintient une souveraineté effective au centre de Port-au-Prince pendant la période d'expiration du mandat du CPT.



CONTEXTE HISTORIQUE

Les alertes de sécurité de l'Ambassade des États-Unis ont été émises périodiquement tout au long de 2025 et début 2026 alors que la violence des gangs s'intensifiait à Port-au-Prince. L'ambassade maintient un avis de voyage de niveau 4 Ne pas voyager pour Haïti avertissant que la violence des gangs contrôle 90 pour cent de Port-au-Prince et crée des risques mortels. Les alertes précédentes en 2025 ont cité des tirs nourris dans les zones entourant le complexe de l'ambassade de Tabarre nécessitant des restrictions de mouvement.

POINTS DE DISCUSSION

L'ambassade a suspendu tous les mouvements du personnel du gouvernement américain indiquant que l'évaluation de la menace dépasse l'activité routinière des gangs et la capacité de protection des convois blindés.

L'alerte couvre plusieurs zones simultanément y compris le nord et le sud du périmètre de l'ambassade et Croix-de-Bouquets suggérant des opérations coordonnées de gangs.

Le timing sept jours avant l'expiration du mandat du CPT soulève des inquiétudes que les gangs puissent tester la capacité des forces de sécurité pendant la vulnérabilité de la transition politique.

La zone diplomatique de Tabarre précédemment considérée comme relativement sûre nécessite maintenant une suspension totale des mouvements démontrant la détérioration sécuritaire.

L'alerte émise pendant les heures opérationnelles de jour plutôt que pendant la nuit indique une évaluation de menace immédiate plutôt que préventive.

Aucun avis d'évacuation émis pour les citoyens américains pour l'instant mais les restrictions de mouvement précèdent généralement des changements plus larges de posture sécuritaire.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les entreprises avec du personnel expatrié devraient activer des protocoles sécurisés de confinement et suspendre les mouvements non essentiels jusqu'à ce que l'ambassade lève les restrictions de mouvement.

Les contractants de sécurité devraient coordonner avec le Bureau de Sécurité Régionale de l'ambassade pour obtenir des évaluations de menace en temps réel et des corridors de mouvement autorisés.

Les organisations internationales devraient reporter les visites de terrain et les activités de programme nécessitant des mouvements à travers les zones affectées jusqu'à ce que les conditions de sécurité se stabilisent.

Les clients de l'aviation devraient surveiller si l'ambassade émet un avis de départ pour les citoyens américains ce qui signalerait une détérioration supplémentaire.

Les missions diplomatiques devraient réviser les accords d'assistance mutuelle et les protocoles de coordination d'évacuation avec l'Ambassade des États-Unis en cas d'effondrement sécuritaire plus large.

Le secteur privé devrait préparer des plans d'urgence pour des restrictions de mouvement prolongées pouvant durer plusieurs jours si les opérations de gangs se poursuivent.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur les rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 3: La Cour d'Appel du Neuvième Circuit Bloque la Résiliation du TPS pour 340 000 Haïtiens Mais la Mise en uvre du 3 Février Reste Incertaine

La Cour d'appel des États-Unis pour le neuvième circuit a rendu une décision le 28 janvier confirmant la décision du tribunal de district selon laquelle la secrétaire du Département de la Sécurité Intérieure Kristi Noem a excédé son autorité statutaire en tentant de mettre fin au Statut de Protection Temporaire pour 340 000 Haïtiens avant l'expiration prévue du 3 février 2026. Le panel de trois juges a statué que les actions de Noem contredisent fondamentalement la conception statutaire du Congrès et son affirmation d'un pouvoir absolu et incontrôlé de révoquer la désignation TPS d'un pays est inconciliable avec le langage statutaire clair. La cour a conclu que la détermination de Noem qu'Haïti ne remplit plus les conditions du TPS n'a pas été atteinte conformément aux procédures établies par le Congrès en vertu du statut pertinent.

La décision aborde la contradiction politique que les groupes de défense ont qualifiée de déportation de personnes vers une zone de guerre où le Département d'État américain maintient un avis de voyage de niveau 4 Ne pas voyager pour Haïti avertissant que la violence des gangs contrôle 90 pour cent de Port-au-Prince tandis que simultanément le DHS se préparait à déporter 340 000 Haïtiens vers le même environnement. La décision du neuvième circuit bloque le mécanisme juridique que le DHS a tenté d'utiliser pour les déportations massives avant la date limite statutaire mais l'incertitude demeure quant à la mise en uvre pratique avec la date limite du 3 février à trois jours du 31 janvier.

L'Institut pour la Justice et la Démocratie en Haïti a déclaré que les avocats qui ont vaincu les tentatives de résiliation du TPS de l'administration Trump pendant son premier mandat travaillent à obtenir des ordonnances judiciaires fédérales bloquant le DHS de mettre fin à la désignation TPS d'Haïti le 3 février. L'affaire a initialement contesté l'avis du Registre Fédéral du 24 février 2025 de la secrétaire Noem raccourcissant la période TPS d'Haïti et a ensuite été modifiée pour contester la résiliation ultérieure effective le 2 septembre. La complexité juridique crée une incertitude opérationnelle pour les 340 000 Haïtiens affectés dont beaucoup travaillent dans des rôles de soins de santé critiques en tant que médecins et infirmières.

La victoire juridique du TPS crée une fenêtre de protection mais l'infrastructure de déportation reste en place et la date limite du 3 février approchant nécessite une intervention juridique continue pour faire respecter la décision du neuvième circuit. Pour les communautés de la diaspora la décision fournit un soulagement temporaire mais ne résout pas la contradiction politique sous-jacente entre les avertissements de voyage du Département d'État conseillant un départ immédiat pour les Américains et les politiques de déportation du DHS exigeant le retour des

Haïtiens vers le même environnement de menace avec plus de 10 000 morts en 22 mois de gouvernance du CPT.



CONTEXTE HISTORIQUE

Le Statut de Protection Temporaire pour Haïti a été prolongé plusieurs fois depuis le tremblement de terre de 2010 avec la prolongation la plus récente de 18 mois prévue pour expirer le 3 février 2026. L'administration Trump a tenté la résiliation du TPS pendant son premier mandat mais les tribunaux fédéraux ont bloqué la mise en uvre. La secrétaire Noem a tenté de raccourcir la désignation actuelle de 18 mois à 12 mois déplaçant l'expiration du 3 février 2026 au 3 août 2025 ce que les tribunaux ont jugé avoir excédé l'autorité statutaire.

POINTS DE DISCUSSION

Le neuvième circuit a statué que la secrétaire du DHS a excédé l'autorité statutaire créant une base juridique pour bloquer les déportations du 3 février mais la mise en uvre reste incertaine.

340 000 Haïtiens font face à la déportation vers un environnement où le Département d'État avertit les Américains de partir immédiatement en raison de la violence mortelle des gangs.

La contradiction politique reste non résolue avec un avis de voyage de niveau 4 Ne pas voyager pour les citoyens américains tout en préparant des déportations massives d'Haïtiens vers les mêmes zones.

La main-d'uvre de soins de santé est menacée car de nombreux détenteurs de TPS travaillent comme médecins et infirmières dans des rôles critiques à travers les États-Unis.

L'Institut pour la Justice et la Démocratie en Haïti poursuit des ordonnances judiciaires supplémentaires pour faire respecter la décision du neuvième circuit avant la date limite du 3 février.

La complexité juridique crée une incertitude opérationnelle pour les familles affectées avec trois jours jusqu'à l'expiration prévue du TPS et le calendrier de déportation.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les organisations de la diaspora devraient coordonner avec les groupes de défense juridique pour surveiller l'application de la décision du neuvième circuit et identifier les détenteurs de TPS nécessitant une assistance juridique.

Les établissements de soins de santé employant des détenteurs de TPS devraient préparer des plans de dotation de contingence au cas où les déportations du 3 février se poursuivraient malgré la décision du tribunal.

Les membres de la famille en Haïti devraient établir des protocoles de communication d'urgence avec les proches basés aux États-Unis au cas où l'application de la déportation commencerait.

Les avocats en immigration devraient prioriser les demandes de renouvellement de TPS et les voies de statut alternatives pour les clients faisant face à la date limite du 3 février.

Les responsables du gouvernement haïtien devraient coordonner avec le Département d'État américain pour communiquer les conditions de sécurité incompatibles avec la capacité d'arrivée de déportation massive.

Les bureaux du Congrès devraient être contactés pour demander une intervention législative prolongeant la désignation TPS au-delà du 3 février pour résoudre l'incertitude juridique.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur les rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 4: La Médiation Virtuelle de la CARICOM S'Effondre Sept Jours Avant l'Expiration du Mandat du CPT Sans Cadre de Consensus Politique

La CARICOM a convoqué une réunion virtuelle le 30 janvier rassemblant les représentants des partis politiques et les organisations de la société civile dans un effort de médiation final avant l'expiration du mandat du CPT le 7 février. Le Nouvelliste a rapporté que comme cela a été le cas au cours des deux dernières années lors de chaque réunion entre les parties prenantes haïtiennes et les Personnes Éminentes de la CARICOM la cacophonie a remplacé tout consensus efficace. L'analyse du journal a caractérisé la session comme emblématique d'un dysfonctionnement plus large avec huit jours avant le 7 février aucune solution n'a émergé au sein de la classe politique haïtienne pour tracer la voie à suivre.

Le Groupe de Personnes Éminentes de la CARICOM composé d'anciens premiers ministres de Sainte-Lucie, de la Jamaïque et des Bahamas a averti en janvier qu'il est vital que les parties prenantes parviennent à un consensus avant le 7 février 2026 avertissant que l'échec pourrait entraîner des répercussions indésirables. La déclaration du 27 janvier du Groupe a exprimé une grande préoccupation que l'impasse actuelle au sein du CPT suite aux efforts non concluants de certains membres pour licencier le Premier ministre rende plus complexe un processus de transition de gouvernance déjà difficile. La réunion virtuelle du 30 janvier représentait la dernière opportunité de médiation structurée de la CARICOM et son échec à produire un consensus laisse Haïti avec sept jours jusqu'à l'expiration du mandat et aucun cadre alternatif de gouvernance convenu.

L'effondrement de la médiation renforce le scénario de continuité exécutive de Laurent Saint-Cyr et Alix Didier Fils-Aimé comme résultat le plus probable mais l'échec de la CARICOM démontre que les partis politiques et les acteurs de la société civile n'ont pas accepté leur autorité après le 7 février. Le membre du CPT Leslie Voltaire a promis le 17 janvier qu'une formule sera trouvée pour remplacer le CPT avant le 7 février avec 60 pour cent d'acceptation de la classe politique mais la cacophonie de la CARICOM suggère que la formule n'existe pas. Les groupes de la société civile incluant NCANG, Opposition plurielle et MORN ont validé la stratégie de mobilisation de rue après l'échec de la médiation avec des manifestations susceptibles de s'intensifier dans les sept derniers jours avant la date limite.

La convergence de l'effondrement de la médiation, de l'expansion territoriale des gangs à Tet Kajak, de l'alerte de sécurité de l'ambassade et de la convocation du directeur général de la PNH Rameau Normil au tribunal correctionnel le 2 février pour 317 fusils manquants crée une fragilité institutionnelle au moment où la corruption de la direction sécuritaire sape la capacité opérationnelle. La crédibilité du Groupe de Personnes Éminentes de la CARICOM est épuisée après deux ans de médiation n'ayant produit aucun consensus mais le groupe reste à disposition pour la facilitation. Le vide politique se matérialisant le 7 février se produit simultanément avec l'expansion des gangs démontrant que la gouvernance la plus faible coïncide avec la menace sécuritaire la plus élevée.



CONTEXTE HISTORIQUE

La CARICOM a médié la transition politique haïtienne depuis avril 2024 lorsque le Conseil Présidentiel de Transition a été établi avec un mandat de deux ans expirant le 7 février 2026. Le Groupe de Personnes Éminentes a mené plusieurs rondes de diplomatie navette et de consultations avec les parties prenantes mais les partis politiques et les organisations de la société civile ont échoué à parvenir à un consensus sur un cadre de gouvernance post-CPT. Le dysfonctionnement interne du CPT incluant la tentative échouée de licencier le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé a sapé la crédibilité institutionnelle.

POINTS DE DISCUSSION

La réunion virtuelle du 30 janvier a produit la cacophonie plutôt que le consensus avec sept jours jusqu'à l'expiration du mandat du CPT démontrant l'échec de la médiation.

La CARICOM après deux ans de facilitation a épuisé sa crédibilité alors que les partis politiques refusent le compromis malgré plus de 10 000 morts pendant la gouvernance du CPT.

Le scénario de continuité de Laurent Saint-Cyr et Alix Didier Fils-Aimé est le plus probable mais la légitimité contestée crée une incertitude opérationnelle pour les partenaires internationaux.

La promesse de Leslie Voltaire du 17 janvier d'une formule avec 60 pour cent d'acceptation semble infondée car aucun consensus n'a émergé de la session de médiation finale.

Les groupes de la société civile NCANG, Opposition plurielle et MORN sont susceptibles d'intensifier les manifestations de rue dans les sept derniers jours avant la date limite du 7 février.

Le vide politique se matérialise simultanément avec l'expansion territoriale des gangs et l'enquête sur la corruption de la direction sécuritaire créant un risque institutionnel en cascade.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les donateurs internationaux devraient préparer des plans d'urgence pour les scénarios de gouvernance post-7 février incluant la continuité de Saint-Cyr et Fils-Aimé ou des cadres alternatifs.

La BINUH devrait activer le mandat de facilitation du dialogue inter-haïtien de la résolution 2814 pour établir des consultations de succession si l'autorité du CPT expire sans remplacement.

Les clients d'affaires devraient surveiller les calendriers de manifestations de la société civile et suspendre les opérations pendant les périodes de mobilisation de rue dans les sept derniers jours.

Les analystes de risque politique devraient conseiller les clients que le vide de gouvernance augmente la probabilité de fragmentation des forces de sécurité ou de changements de direction de la PNH.

Les missions diplomatiques devraient coordonner la position sur la reconnaissance des autorités post-7 février et établir une messagerie unifiée de la communauté internationale.

Les partenaires du secteur de la sécurité devraient accélérer les calendriers de déploiement de la GSF pour compenser la vulnérabilité de la transition de gouvernance et l'instabilité potentielle de la direction de la PNH.



CONFIANCE



Haute confiance basée sur les rapports institutionnels officiels.

À SURVEILLER

PROCHAINES 24 À 48 HEURES

La comparution de Rameau Normil au tribunal correctionnel le 2 février pour l'enquête sur les 317 fusils manquants déterminera si le directeur général de la PNH fait face à la démission ou au licenciement pendant la transition politique. La durée de l'alerte de sécurité de l'Ambassade des États-Unis et si les restrictions de mouvement du personnel s'étendent au-delà du 31 janvier signaleront le tempo opérationnel des gangs et le succès des contre-opérations de la PNH. L'activité des gangs dans le département du Sud-Est suite au massacre de Tet Kajak indiquera si Viv Ansanm consolide le contrôle territorial de Marigot ou si la PNH monte une contre-offensive. La mise en uvre du TPS alors que la date limite du 3 février arrive déterminera si le DHS applique l'expiration malgré la décision du neuvième circuit ou si les groupes de défense obtiennent des ordonnances d'application.

CETTE SEMAINE

L'expiration du mandat du CPT le 7 février déclenchera soit une annonce de continuité de Saint-Cyr et Fils-Aimé soit un vide de gouvernance sans cadre de succession convenu. Les manifestations de rue de la société civile devraient s'intensifier dans les derniers jours avant la date limite testant si les acteurs politiques acceptent la continuité exécutive ou exigent un processus de transition alternatif. Le Groupe de Personnes Éminentes de la CARICOM peut tenter une diplomatie navette finale après l'échec de la réunion virtuelle du 30 janvier mais la crédibilité est épuisée. La consolidation territoriale de Viv Ansanm dans le département du Sud-Est déterminera la viabilité du corridor humanitaire et les flux de déplacement vers Jacmel nécessitant une réponse d'urgence de l'OIM et de l'OCHA.

HORIZON STRATÉGIQUE

L'expansion territoriale des gangs au-delà des bastions établis menace le périmètre défensif des forces de sécurité avec la PNH comptant 12 000 agents contre 12 000 membres de gangs armés et la GSF à 1 000 contre 5 550 autorisés. L'accélération du déploiement de la GSF pour atteindre les 5 550 effectifs autorisés d'ici le calendrier d'avril est essentielle pour remédier au désavantage du ratio de force. La crise de légitimité politique post-7 février peut déclencher des échecs de coordination des donateurs internationaux si la continuité de Saint-Cyr et Fils-Aimé est contestée par les partis politiques et la société civile. La stabilité de la gourde à 131,06 HTG par USD fournit une ancre macroéconomique mais un vide politique prolongé pourrait déclencher une fuite de capitaux et une détérioration du taux de change. La crise humanitaire s'approfondit avec 5,7 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë et 1,4 million de déplacés alors que le contrôle des gangs s'étend vers les territoires du Sud-Est précédemment sécurisés.

SOURCES PRIMAIRES

Le Nouvelliste - Reportage sur l'attaque de Tet Kajak avec chiffres de victimes et déclaration du maire 30 janvier

2026

Vant Bef Info - Analyse de l'expansion des gangs dans le département du Sud-Est et documentation du déplacement des résidents 30 janvier 2026

Ambassade des États-Unis Port-au-Prince - Alerte de sécurité pour tirs nourris et suspension des mouvements du personnel 31 janvier 2026

Cour d'appel du neuvième circuit - Décision National TPS Alliance v. Noem sur l'autorité statutaire du DHS 28 janvier 2026

Cabinet d'avocats Littler - Analyse juridique de la décision de résiliation du TPS du neuvième circuit 28 janvier 2026

Travel Tourister - Date limite du TPS et contradiction de l'avis de voyage du Département d'État 31 janvier 2026

Institut pour la Justice et la Démocratie en Haïti - Déclaration de défense du TPS et stratégie d'application judiciaire janvier 2026

Alliance Nationale TPS - Annonce de victoire de décision judiciaire fédérale et statut de litige en cours janvier 2026

Le Nouvelliste - Échec de la réunion virtuelle de la CARICOM et reportage sur la cacophonie politique 30 janvier 2026

Jamaica Observer - Déclaration du Groupe de Personnes Éminentes de la CARICOM sur l'impasse de gouvernance en Haïti 27 janvier 2026

Haiti Libre - Convocation du directeur général de la PNH Rameau Normil au tribunal correctionnel pour fusils manquants 31 janvier 2026

Reuters - Statut de déploiement de la Force de Suppression des Gangs et objectifs d'effectifs autorisés 22 janvier 2026

Trading Economics - Taux de change de la gourde haïtienne à 131,06 HTG par USD 31 janvier 2026

Haiti Info Project - Critique de la direction de Rameau Normil et documentation de la tentative de licenciement 2025

Le Quotidien News - Critique de l'ORDEDH des échecs sécuritaires de Rameau Normil et abandon de territoire 2025